

Ville de Victoriaville
Avis d'appel d'offres dans le cadre d'une procédure ouverte

Travaux d'installation de bornes de recharge sur divers sites du territoire de la Ville de Victoriaville
2026-PUB-001

La Ville de Victoriaville désire obtenir des soumissions pour les travaux d'installation de 72 connecteurs de bornes de recharge niveau-2 et de 12 connecteurs de bornes à charge rapide BRCC ainsi que l'aménagement aux alentours de ces connecteurs. Les connecteurs seront installés sur 33 différents sites sur le territoire de la Ville de Victoriaville. Un hub de recharge sera également prévu à l'hôtel de ville, comprenant 8 connecteurs niveau-2.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord du libre-échange canadien (ALEC) ainsi que par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SÉAO à leur nom les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. Les documents de soumission sont disponibles en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 1 866 669-7326 ou au numéro 1 514 669-7326 ou en consultant le site Web www.seao.gouv.qc.ca, en stipulant le numéro de référence **20142621**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Toute demande de renseignements devra se faire par écrit à :

Yves Caron, chef de division – Approvisionnement
1 rue Notre-Dame Ouest, G6P 6T2, Victoriaville, Québec
approvisionnement@victoriaville.ca

Ce contrat bénéficie d'une aide financière accordée par le programme de **décarbonation du MELCCFP**

Les soumissions et tous les documents exigés aux documents d'appel d'offres, dont une garantie de soumission équivalente à **10% de la soumission**, valide pour une période de **cent-vingt (120) jours** à partir de la date d'ouverture des soumissions, doivent être déposés, sous enveloppe scellée adressée au bureau de la greffière de la Ville de Victoriaville au **1 rue Notre-Dame Ouest, G6P 6T2, Victoriaville, Québec, au plus tard à 10 h 00 le 27 mai 2026**. Elles seront ouvertes publiquement au même endroit et le même jour. La Ville de Victoriaville accepte également le dépôt de soumissions par voie électronique via SEAO. Le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux. L'attribution du contrat se fait suivant le prix proposé le plus bas.

Le dépôt par un soumissionnaire d'une même soumission en format papier et par voie électronique (via le SÉAO) ne constitue pas un dépôt de plusieurs soumissions et une telle transmission entraîne le rejet automatique de la soumission sur support papier.

La Ville de Victoriaville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et se réserve le droit de passer outre à une irrégularité mineure dans le cas de la plus basse soumission.

La Ville de Victoriaville a adopté une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes dans le cadre de l'adjudication d'un contrat. Toute plainte ou toute manifestation d'intérêt doit être transmise à l'adresse courriel suivante : greffe@victoriaville.ca.

Donné à la Ville de Victoriaville le 6 mai 2026

**La greffière,
Rosane Roy**